

DREAL PACA

L'association a rencontré Aubert LE BROZEC, chef du Service Prévention des Risques de la DREAL PACA, ainsi qu'Alexandre LION et Serge PLANCHON, respectivement, responsable et responsable adjoint de l'unité régionale ICPE (regroupant les risques chroniques et accidentels) afin d'échanger sur les sujets d'actualités et maintenir un lien d'échanges constructifs et préalables à la mise en place de certaines réglementations locales.

Les points d'ordre organisationnels et les procédures internes DREAL, évoquées lors de cette rencontre, ont été présentés aux industriels lors de la réunion du 31 mars 2022.

Les Torches et les APC COV sont 2 sujets d'actualités pour 2022, dans la continuité des actions engagées depuis plusieurs années. Les Mesures d'urgences ICPE devraient faire l'objet de nouveaux APC en 2023 après un travail collaboratif fin 2022.

SUJETS PHARES

AIR – DIOXINES ET FURANNES :

Le prestataire qui réalisera les prélèvements et analyses des retombées atmosphériques de PCDD/ Furannes pour les 5 industriels de Fos sur Mer, dans le cadre de la mise en œuvre d'un APC Dioxine commun qui leur impose cette surveillance environnementale, a été choisi. La première campagne de mesure débutera cet été.

AIR - ATMOSUD :

Procédure ATMOSUD « Valeurs inhabituelles » : Suite à la demande d'Environnement- Industrie de définir, en concertation avec les parties prenantes, la procédure de communication au grand public en cas de mesure de « valeurs inhabituelles » sur les polluants suivi par l'AASQA, une réflexion d'ensemble sur la communication a été initiée sous la forme d'un groupe de travail réunissant les membres du CA d'ATMOSUD ou leurs représentants. Les deux premières réunions ont été consacrées aux principes mêmes de communication au grand public des « indices qualité de l'air ». Une proposition d'indicateur plus pertinent a été discutée. Une troisième réunion est prévue prochainement pour évoquer le point spécifique de substances non réglementées mais néanmoins suivies et pour lesquelles une doctrine d'information doit être élaborée.

EAU – SECHERESSE :

Comme évoqué dans la lettre de novembre, l'association reste vigilante quant à la parution des nouveaux plans sécheresse et notamment la bonne prise en compte des recommandations nationales que l'on retrouve dans le guide de mise en œuvre des mesures de restriction des usages de l'eau en période de sécheresse pour la mise en œuvre opérationnelle du nouveau dispositif d'anticipation, de gestion et d'évaluation des sécheresses (Décret n° 2021-795 du 23 juin 2021). A savoir qu'il est préconisé de ne pas imposer de mesures de restriction chiffrées pour tous les industriels mais bien d'adapter ces restrictions à chaque site selon ces capacités de réductions.

Ainsi, une réponse à la consultation du public sur les projets de plan sécheresse du Vaucluse a été apportée en février 2022 et transmise à nos adhérents de ce département. Nos remarques n'ont pas été prises en compte et les mesures de restrictions des industriels en cas de sécheresse restent inchangées par rapport au plan sécheresse de 2019. Les nouveaux plans sécheresse 84, départemental et interdépartemental, sont en ligne sur le site de la préfecture.

Le plan sécheresse des Alpes- Maritime est en consultation du publique jusqu'au xx mai sur le site de la préfecture et l'association prévoit d'y répondre.

A ce jour, nous n'avons pas de nouvelle concernant les plans sécheresse des autres départements qui devraient paraître avant l'été 2022.

Un INFO RESEAU (23) a été adressé à nos adhérents concernant l'état actuel de la sécheresse en PACA et les mesures à mettre en place par les industriels pour chaque département.

EAU – SDAGE :

Le SDAGE 2022-27 et son programme de mesures associé (PDM) a été adopté à l'unanimité par le Comité de Bassin le 18 mars. Ce vote à l'unanimité est un succès et une fierté pour le CB Rhône-Méditerranée car il conclut trois années de travail intensif avec de nombreux échanges et concertations entre des acteurs qui ont souvent des points de vue divergents et des objectifs contradictoires. Ce résultat traduit un climat d'échange constructif et la volonté de trouver l'équilibre au niveau des mesures à adopter dans l'intérêt général. Malgré la pandémie, le cap a été tenu pour l'élaboration de ce SDAGE et plus récemment la guerre en Ukraine a mis les projecteurs sur le regain d'autonomie nécessaire dans les secteurs stratégiques de l'industrie et l'agriculture. Ces derniers événements ont généré une certaine fébrilité du monde agricole qui s'est ressentie au moment du vote, la nécessaire adaptation au changement climatique (mise en place de PRAACC – Plan Régionaux d'Adaptation de l'Agriculture au Changement Climatique – dans le cadre du Varenne Agricole) se faisant encore plus aigüe et augmentant la pression sur la répartition de la ressource en eau.

La déclinaison du Programme de Mesures au niveau régionale est enclenchée et des réunions locales sont programmées de mai à septembre au niveau des départements et bassins versants pour affiner le plan d'actions. Les industriels concernés sont appelés à être vigilants et à s'impliquer autant que possible sur la problématique de rejet des substances dangereuses.

RISQUES - REFORTE REGLEMENTAIRE POST INCIDENT DE ROUEN 2019 :

Dans la continuité des actions d'information et d'échanges initiés en 2021 avec France Chimie Méditerranée, l'association a organisé un GT le 10 mars dernier sur la réalisation de l'état des stocks afin de rappeler les fondements réglementaire de cette exigence et permettre aux industriels présents d'échanger sur leurs bonnes pratiques et difficultés. D'autres GT seront programmés prochainement et notamment en fonction de la parution des guides officiels (textes Liquides Inflammables applicables aux ICPE soumises à Déclaration et Enregistrement / Prélèvements environnementaux – produits de décomposition ...)

APPUI TECHNIQUES

Veille réglementaire : ESSO (Fos sur Mer), FIBRE EXCELLENCE (Tarascon), PRIMAGAZ (Lavéra), LYONDELLBASELL (Berre)

Audit réglementaire: PRIMAGAZ (Lavéra), ARKEMA (St Auban), KEMONE (St Auban), NAPHTACHIMIE (Lavéra), KEMONE (Lavéra)

Télédéclaration GIDAF : GAZEL ENERGY (Gardanne)

N'hésitez pas à nous contacter pour vos besoins d'appuis spécifiques

Réflexion ... à partager

L'énergie, ce bien indispensable... de plus en plus rare et cher ?

Le changement climatique a commencé à éveiller les consciences sur la nécessité de reconsidérer nos modes de consommation et de production, d'aller vers des moyens de production décarbonnés et un mode de consommation plus responsable. Même si à l'échelle du globe le temps presse, on pensait avoir encore un peu de temps pour gérer une transition sans rupture brutale. Mais c'était avant que la géopolitique ne s'en mêle et mette la problématique énergétique en priorité absolue de notre société. On a tellement peur de manquer de cette précieuse énergie, que son approvisionnement passe avant d'autres considérations et notre dépendance nous affaiblit sur la scène internationale. Par chance, car je ne crois pas que ce soit le résultat d'une stratégie lucide, les deux problématiques, changement climatique et géopolitique, ont une solution commune : se passer des énergies fossiles !

En tout état de cause, pour toute transformation productive nécessitant de l'énergie, le modèle économique des entreprises industrielles passe par la stratégie énergétique. C'est encore plus vrai aujourd'hui et cela va sans doute conditionner l'avenir de nombre d'entre elles.

Le temps de l'énergie abondante, facile d'accès et bon marché est révolu. L'adaptation à cette nouvelle donne est indispensable et il faudra que chacun trouve son chemin entre solutions techniques, aides financières, partenariats et synergies industrielles...

Comme chaque année nous proposons, en collaboration avec France CHIMIE, au début de l'été, une réunion d'information et d'échanges sur le thème de l'énergie avec des experts et intervenants de qualité. Le rendez-vous du 28 juin 2022 est plus que jamais indispensable !

Si vous souhaitez réagir ou nous faire part de vos propres réflexions ... [cliquez-ici](#)

2 juin • Formation « GIDAF »

8 juin • Réunion du groupement CANAFB (Canalisations de transport de matière dangereuse)

9 juin • Assemblée Générale d'Environnement-Industrie

21 juin • Formation « Actualité du droit des ICPE »

23 juin • Réunion d'information et d'échanges avec l'INERIS sur la dernière version de ses guides (A confirmer)

Liste des premiers « Info RESEAU » 2022 :

N° 1 - DREAL > Actions nationales pour l'année 2022

N° 2 - CONSULTATION PUBLIQUE > Projet d'arrêté modificatif : consommations d'énergie / bâtiments à usage tertiaire

N°3 -INERIS > MISE A JOUR DES GUIDES - Surveillance des retombées atmosphériques et IEM / ERS

N° 4 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Projet de décret relatif à la procédure de déclaration loi sur l'eau

N° 5 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Projet de décret relatif à l'évaluation environnementale des projets

N° 6 - NOUVELLES CONSULTATIONS PUBLIQUES > Projets d'arrêtés modifiant le 04/10/10, le 26/05/2014, le 02/02/98

N° 7 - DECHETS > Objectifs de réduction régional des déchets ultimes et capacités associés

N°8 - ACTUALITE EAU > Hydroportail : nouveau site de référence des données hydrométriques et hydrologiques

N° 9 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Projet de décret modifiant diverses dispositions du code de l'environnement

N° 10 - REGLEMENTATION POST INCENDIE DE ROUEN > Guide Décomposition fumées incendie

N° 11 - DGPR > Réunion "Les modifications des ICPE : une situation enfin clarifiée ?"

N° 12 - INERIS > MISE A JOUR DE GUIDE - opérations d'échantillonnage et d'analyse de substances dans les rejets aqueux ICPE

N° 13 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Projet de décret relatif au dispositif de certificats de production de biogaz

N° 14 - REGLEMENTATION POST INCENDIE DE ROUEN > Nouveau 4 tutoriels disponibles

N° 15 - WEBINAIRE DREAL PACA > JEUDI 31 MARS 2022

N° 16 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Projets d'arrêtés finalisant la transposition du volet durabilité des bioénergies

N° 17 - DIRECTIVE IED > Publication du Final Draft du BREF WGC

N°18 - ACTUALITE EAU > Approbation du SDAGE 2022-2027

N° 19 - RISQUES INDUSTRIELS > Rapport d'activité 2021 du BEA-RI

N° 20 - Modifications des arrêtés du 2/2/98 (Risques chroniques), du 04/10/10 (Risques accidentels) et du 26/05/2014 (SEVESO)

N° 21 - NOUVELLE CONSULTATION PUBLIQUE > Décret relatif à la définition des types d'usages de la gestion des SSP

N° 22 - REGLEMENTATION POST INCENDIE DE ROUEN > Parution du Guide "liquides inflammables" - version 2022 - Partie B



FAITS
MARQUANTS



REFLEXION
... à partager



PUBLICATIONS



+ d'infos



+ d'infos



+ d'infos



+ d'infos



+ d'infos